

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 22 - 26 octobre 2001

SCHÉMAS DE STRATÉGIE DE PAYS

Point 7 de l'ordre du
jour

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2001/7/2
12 septembre 2001
ORIGINAL: FRANÇAIS

SCHÉMA DE STRATÉGIE DE PAYS— HAÏTI

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau régional pour
l'Amérique latine et les Caraïbes (ODM):

M. F. Roque Castro

Attachée de liaison principale, ODM:

Mme G. Segura

tél.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

Haïti est l'un des pays les plus pauvres du monde et le plus pauvre des Amériques, en raison de ressources naturelles limitées et surexploitées, d'une instabilité politique et économique quasi permanente, et de catastrophes naturelles fréquentes. Plus de deux tiers des 8 millions d'habitants vit en dessous du seuil absolu de pauvreté de 160 dollars E.-U.¹ par an. La majorité des ménages pauvres, souvent monoparentaux ou dirigés par une femme, doit vivre avec moins de 40 dollars par personne et par an. Le pays connaît un déficit de production alimentaire chronique de près de 50 pour cent de ses besoins (pourcentage en hausse), et un déficit alimentaire total, après importations et aide, de 7 à 10 pour cent des besoins. L'aide alimentaire satisfait 5 à 8 pour cent des besoins alimentaires.

Le produit intérieur brut (PIB) par habitant, stagnant ou en recul depuis plus de 40 ans, est estimé à 413 dollars, et le revenu net par habitant et par an en zone rurale est de 134 dollars. En 2000, Haïti, classé parmi les pays les moins avancés (PMA) et 150ème sur 174 pays (123ème en ce qui concerne la parité hommes-femmes) selon l'indice du développement humain (PNUD), a reculé par rapport à 1990 (124ème rang). La malnutrition chronique affecte 32 pour cent des enfants (8 pour cent souffrent de malnutrition aiguë), et moins de 50 pour cent des ruraux disposent d'une eau saine et potable. La mortalité infanto-juvénile est de 131 pour 1 000 naissances vivantes (en recul), et la mortalité maternelle est de 523 pour 100 000 naissances vivantes. Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire est de 65 pour cent et 52 pour cent des adultes sont illettrés (femmes: 54,4 pour cent).

Dans le cadre de la stratégie proposée (ce schéma de stratégie est de la deuxième génération) pour la période 2002–2006 (cycle de programmation harmonisé avec les organismes du Groupe de développement des Nations Unies), l'objectif principal est de permettre aux plus vulnérables de subvenir à leurs besoins alimentaires à court terme, et d'investir dans le capital humain, à court et à long terme, pour avoir l'espoir de sortir du cycle infernal de la pauvreté. Les groupes ciblés en priorité seront les femmes et les enfants les plus démunis vivant dans les zones définies par le gouvernement, le PAM et les organismes des Nations Unies comme prioritaires: les départements du Nord, du Nord-Est et certaines zones très marginales de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince.

Le schéma de stratégie de pays découle du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (mai 2001), lui-même issu du bilan commun de pays (octobre 2000).

Il est proposé d'atteindre 250 000 bénéficiaires par an pour le programme fondamental et 60 000 bénéficiaires pour le programme supplémentaire (si les ressources sont disponibles). Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. La stratégie de pays établie

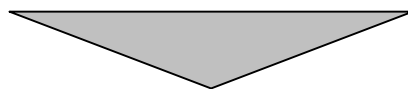
¹ Un dollar des États-Unis équivaut à 23 gourdes haïtiennes.



pour Haïti couvrira trois domaines, conformes aux objectifs 1, 2, 4 et 5:

- **Femmes et enfants vulnérables: éducation et nutrition.** L'objectif à long terme consiste à: i) contribuer à réduire la malnutrition chez les groupes les plus vulnérables, dont ceux affectés par le VIH/SIDA et par la tuberculose; ii) réduire le coût d'opportunité de la participation et de la fréquentation scolaires (dans le sens large du terme); et iii) appuyer les actions des partenaires oeuvrant pour la réinsertion dans la société des groupes très vulnérables par des actions éducatives et sociales de proximité.
- **Aménagement de bassins versants: protection et production.** L'objectif est la mise en place d'une gestion intégrée et participative de trois bassins versants, dont un situé sur la frontière avec la République dominicaine, pour une meilleure occupation de l'espace.
- **Atténuation des effets des catastrophes: préparation et réponse.** L'objectif est de contribuer à réduire, dans les régions ciblées, les risques auxquels sont confrontées les populations les plus vulnérables en cas de catastrophes naturelles, aussi bien en zone rurale que dans les quartiers défavorisés des villes.

Projet de décision



Le Conseil approuve le schéma de stratégie de pays pour Haïti (WFP/EB.3/2001/7/2) et autorise le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays qui devrait tenir compte des observations du Conseil.



L'INSECURITE ALIMENTAIRE, LA PAUVRETE, ET LA FAIM

L'insécurité alimentaire à l'échelon national

1. L'instabilité politico-socio-économique chronique et la détérioration généralisée dans presque tous les domaines des conditions de vie en Haïti ont accentué le problème de la sécurité alimentaire.
2. Environ deux tiers de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et, pour la plupart, très en dessous. L'économie haïtienne est dans l'ensemble stagnante depuis 40 ans. Haïti a connu une paupérisation progressive de 1960 à 1998 caractérisée par une diminution du PIB par habitant en dollars constants². Le pouvoir d'achat est insuffisant, particulièrement en zone rurale où les sources de revenus sont principalement non agricoles. Après le coup d'État de 1991 et l'embargo de 1993, la situation économique du pays s'est fortement détériorée.
3. La part des revenus des ménages consacrée à l'alimentation est passée de 56 pour cent en 1987 à 73 pour cent en 1999. Le coût des aliments en prix constants a doublé de 1980 à 1991 et a quintuplé de 1990 à 2000. En province³, les prix subissent des fluctuations importantes selon la période de l'année⁴. Les importations de produits alimentaires monopolisent 78 pour cent des devises dégagées par les exportations.
4. La disponibilité alimentaire est instable avec un déficit structurel chronique qui se situe entre 200 000 et 250 000 tonnes en équivalent céréales (TEC). Pour répondre convenablement aux besoins alimentaires de la population d'Haïti⁵, un total de 1,8 million de TEC serait nécessaire (225 kilogrammes par personne et par an). La production nationale contribue actuellement pour environ 980 000 TEC net, soit un peu plus de 50 pour cent des besoins. Les importations commerciales, en forte augmentation depuis 1986, atteignent 450 000 à 500 000 TEC (28 pour cent des besoins) et l'aide alimentaire compte pour 100 000 à 165 000 TEC par an (5,5 à 8 pour cent des besoins). La disponibilité globale s'élève donc à un total de 1,53 à 1,63 million de TEC, représentant 90 à 93 pour cent des besoins. D'une manière générale, la production alimentaire haïtienne est insuffisante —en termes quantitatifs et qualitatifs— pour combler le déficit lié à une forte pression démographique, la population étant passée de 3,1 millions d'habitants en 1950 à 8 millions en 2000 (estimation).
5. Les devises provenant des transferts de fonds d'Haïtiens vivant à l'étranger —estimées entre 300 à 700 millions de dollars— et de l'assistance extérieure ont permis jusqu'ici au pays de maintenir un niveau de disponibilité relativement stable grâce aux importations commerciales; toutefois, ce niveau est toujours insuffisant et surtout très fragile.

² Banque interaméricaine de développement (BID), Banque de la République d'Haïti (BRH).

³ Étude du budget de consommation des ménages (EBC), bilan commun de pays.

⁴ Rapport sur la sécurité alimentaire, Réseau européen de sécurité alimentaire (RESAL), 1999.

⁵ Le besoin journalier en calories n'a jamais été établi empiriquement. Il existe plusieurs estimations du besoin théorique utilisées par différents organismes, dont la Coordination nationale pour la sécurité alimentaire (CNSA) (2 250 en 1995, et 1 980 en 1997); la FAO (2 240); l'USAID-Auburn (2,235). Un calcul *statu quo* des balances alimentaires du pays indique un besoin de consommation évident en kilocalories de 1 795 (basé sur la période 1987-1996).



6. Tandis que la pauvreté monétaire s'aggrave, la pauvreté humaine demeure une préoccupation de premier plan. Les problèmes liés à la problématique hommes-femmes en Haïti se situent aux plans économique, social et culturel. La prévalence des unions libres multiples rend l'homme moins attentif aux besoins de ses enfants et partenaires. La femme assume donc de lourdes responsabilités pour l'entretien et la survie de la famille qui l'obligent à mener de multiples et importantes activités.
7. L'utilisation biologique des aliments n'est pas optimale, étant donné la prévalence élevée des maladies infectieuses, le niveau inadéquat de l'assainissement et de l'accès à l'eau potable (53 pour cent à Port-au-Prince et 45 pour cent en milieu rural⁶) et un manque de contrôle de la qualité des aliments. L'eau non potable, vecteur d'agents pathogènes, contribue à un environnement malsain.
8. Conséquences directes de l'insécurité alimentaire en Haïti: i) 15 à 19 pour cent des enfants ont un poids faible à la naissance; ii) 32 pour cent des enfants souffrent de malnutrition chronique et 8 pour cent de malnutrition aiguë; iii) des déficiences en micronutriments, tels le fer et l'acide folique, provoquent des anémies (35 à 40 pour cent des femmes et 40 à 50 pour cent des enfants). Si le milieu rural est plus frappé par la malnutrition chronique que l'aire métropolitaine de Port-au-Prince (35 pour cent contre 20 pour cent), les deux zones présentent un pourcentage semblable de malnutrition aiguë (8 pour cent). Il n'y a pas de différences sensibles entre filles et garçons.
9. Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire en 1998 était de 61 pour cent, et de moins de 15 pour cent dans le secondaire⁷. S'il n'y a pas actuellement de grandes différences entre les taux de scolarisation des filles et des garçons, ce n'est pas le cas entre les milieux urbains et ruraux où les taux sont notablement différents (86 pour cent contre 67 pour cent). Dans les ménages les plus pauvres, les filles sont beaucoup plus susceptibles d'abandonner leurs études à cause des frais de scolarisation à payer et des tâches à effectuer au foyer. L'analphabétisme touche 52 pour cent de la population, mais dans les zones rurales, il n'est pas rare que 80 pour cent des femmes soient analphabètes.
10. Près de trois quarts des élèves scolarisés abandonnent leurs études au cours du premier ou du deuxième cycle.
11. Les populations pauvres d'Haïti sont très affectées par les catastrophes naturelles qui sévissent chaque année dans le pays: sécheresse (locale chaque année, régionale une année sur trois), cyclones (au moins un cyclone par an), inondations périodiques (plusieurs fois par an) dont les effets sont multipliés par la dégradation dramatique de l'environnement. Les zones les plus reculées sont d'autant plus vulnérables que difficilement accessibles. Par ailleurs, Haïti est situé sur une faille sismique, non active depuis plusieurs décennies mais qui pourrait potentiellement causer d'énormes dégâts.
12. Malgré une amélioration dans la gestion institutionnelle de la sécurité alimentaire (CNSA, Direction de la protection civile [DPC]), Haïti n'a actuellement pas, et n'aura pas à moyen terme, les ressources disponibles pour faire face à des pénuries alimentaires importantes.

⁶ Rapport Wasams 1999 cité par le Groupe de réflexion "Santé" dans le bilan commun de pays, système des Nations Unies et République d'Haïti, Haïti, octobre 2000.

⁷ Du Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports, cité au Recueil de statistiques sociales, vol. 1; Ministère de l'économie et des finances/Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI)/PNUD, Port-au-Prince, 2000.



13. Le volume d'aide alimentaire en Haïti⁸ a oscillé entre un minimum de 68 000 tonnes en 1991 et un maximum de 165 000 tonnes (estimation 2001). Il est à noter que 70 pour cent de l'aide est monétisée pour financer divers programmes et projets de développement définis conjointement par le bailleur de fonds et le gouvernement. À peu près 6 pour cent de l'aide est acheminée par la filière multilatérale, c'est-à-dire par le biais du PAM (3 000 tonnes en 1998, 10 000 tonnes en 2000). L'assistance du PAM représente donc 20 à 25 pour cent de l'aide alimentaire distribuée directement aux bénéficiaires les plus vulnérables.

Ciblage géographique

14. Un ciblage géographique objectif s'avère difficile en raison du manque d'information et de statistiques et de leur absence de fiabilité lorsqu'elles existent⁹. Les estimations du niveau et de la répartition géographique de la pauvreté et de la sécurité alimentaire à l'intérieur du pays sont donc le plus souvent fondées sur des enquêtes ponctuelles financées par des fonds extérieurs. En dépit de cette pénurie de données, il est généralement accepté que les quatre départements du nord et du centre¹⁰ du pays sont les plus vulnérables. En outre, le programme de pays du PAM concentre-t-il ses activités sur les départements du Nord et du Nord-Est, concentration approuvée par le gouvernement. Une concertation permanente existe avec les principaux partenaires et ONG, laquelle est renforcée par les informations et expériences acquises au cours de la mise en oeuvre des activités.
15. Avec l'appui, entre autres du PAM, de la FAO, de la Banque interaméricaine de développement (BID) et de l'Union européenne, le gouvernement a lancé un programme d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV). Une analyse préliminaire identifie certains facteurs objectifs confirmant la plus grande vulnérabilité des départements du Nord et du Nord-Est. Ceux-ci présentent les caractéristiques suivantes:
- **Un environnement précaire:** le climat est aride, certaines zones des deux départements sont enclavées et la région est presque entièrement déboisée.
 - **Des revenus familiaux faibles:** il existe un écart substantiel, relevé en 1996, entre les dépenses¹¹ d'un ménage type des départements du Nord (8 421 gourdes) et du Nord-Est (7 363 gourdes), et celles des trois autres départements (Artibonite: 12 236 gourdes; Centre: 15 319 gourdes; et Ouest: 13 750 gourdes)¹².
 - **Une économie stagnante:** la fermeture dans les années 70 des plus grandes entreprises agro-industrielles et la non compétitivité des cultures de rente (café, sisal) ont détruit les filières économiques les plus importantes du nord et laissé des milliers d'habitants de la région sans emploi.
 - **Des problèmes de malnutrition:** le taux de prévalence et la gravité de la malnutrition infantile sont élevés en termes absolus dans tous les départements (25 à 38 pour cent),

⁸ (CNSA et PAM/Interfais).

⁹ Le dernier recensement de population a été réalisé en 1982, et la collecte d'informations statistiques par le gouvernement est rare.

¹⁰ Départements du Nord-Ouest, Nord, Nord-Est, et Centre.

¹¹ Communément utilisé comme indicateur de substitution de revenu.

¹² *A Baseline Study of Livelihood Security in the Departments of Artibonite, Center, North, Northeast and West*, Association adventiste de secours et de développement (ADRA), Tucson, 1997.



y compris le Nord et Nord-Est (35 et 27 pour cent de déficit sévère de croissance “taille-pour-âge”, respectivement).

- **Une santé menacée:** les femmes sont en général épuisées par leurs multiples tâches au sein du ménage, et il est urgent d'améliorer leur état de santé¹³. En 1998, les deux départements représentaient 21 pour cent des cas nationaux de mortalité maternelle à la naissance¹⁴. Le fléau du VIH/SIDA affecte les enfants à double titre, puisqu'ils sont touchés par la maladie et se retrouvent souvent orphelins. La prévalence du VIH/SIDA chez les femmes enceintes est également très élevée.
 - **Des catastrophes naturelles nombreuses:** la conjonction d'une sécheresse et d'inondations dans la zone en 2000, ainsi que le souvenir des dégâts causés par le cyclone George, confirment la grande vulnérabilité des deux départements aux catastrophes naturelles.
 - **Un filet de protection sociale:** l'absence quasi totale d'ONG à vocation humanitaire dans les deux départements au début des années 90, ainsi que la vulnérabilité des populations ciblées ont été des facteurs importants du ciblage du programme du PAM. La coordination étroite entre le gouvernement, les donateurs, le PAM et ses partenaires à l'intérieur et en dehors du système des Nations Unies permet d'assurer une couverture géographique intégrée.
16. Prenant en compte ces facteurs, le ciblage géographique proposé pour le programme de pays pour 2002–2006 est le même que pour le présent programme d'activités, à savoir: les départements du Nord et du Nord-Est (voir carte en annexe). Certaines zones défavorisées de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince seront incluses pour atténuer la grande vulnérabilité de certains groupes (par exemple les enfants des rues ou les groupes affectés par le VIH/SIDA).
17. À titre d'indication, sur une population totale estimée à 8 millions d'habitants, la population du département du Nord est de 811 467 habitants et celle du Nord-Est de 262 141 habitants (IHSI, 1999), dont un peu plus de la moitié sont des femmes, et la moitié a moins de 18 ans.

Populations cibles

18. Les populations ciblées pour les activités continueront d'être principalement les femmes et les enfants pauvres¹⁵. Mais une meilleure appréciation de la nature des éléments et des dynamiques de l'insécurité alimentaire de ces populations, tirée des données d'expérience des divers partenaires, pourrait aboutir à une modification de la répartition et des modalités d'affectation des ressources du PAM dans l'avenir.
19. Plusieurs facteurs sont à l'origine de la pauvreté et l'insécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables de ces deux départements et de certains quartiers urbains: des ressources naturelles limitées, surexploitées et mal gérées; une économie mise à la dérive par l'instabilité politico-économique du pays; et le problème de la faim immédiate qui empêche ces ménages d'investir et de mieux valoriser leurs ressources humaines. Un cycle infernal de la pauvreté s'engage alors:

¹³ *Nutrition Surveys by Department*, p. 54, Haïti, 1995.

¹⁴ Recueil de statistiques sociales, volume 1.

¹⁵ Y compris les enfants des rues (estimés à 10 000, dont 8 030 en Port-au-Prince, Cap-Haïtien et Jacmel en 1998), pour lesquels les informations sont rares, mais qui sont très pauvres et fortement exposés à l'insécurité alimentaire.



- La pression démographique et la prévalence de l'agriculture de subsistance (moins de 1,7 hectare de terres disponibles par ménage) se répercutent sur l'environnement, et se traduisent par une intensification des systèmes de production. L'espace forestier est déboisé pour des cultures annuelles et pour la production de charbon de bois (source de 8 pour cent des revenus des ménages). Les sols ne retiennent plus l'eau, l'érosion s'accroît, et les rendements, déjà très bas, se détériorent.
 - L'économie des ménages les plus vulnérables de la zone est basée sur l'agriculture de subsistance et le petit commerce, deux secteurs en constante dégradation. Les groupes vulnérables deviennent de plus en plus tributaires des transferts monétaires (12 pour cent des revenus familiaux) en provenance en particulier des États-Unis et du Canada et/ou d'une migration vers la République dominicaine ou d'autres pays de la région à la recherche d'un emploi. Tant que l'environnement politico-économique ne sera pas stable, la décapitalisation individuelle et collective continuera. Le dynamisme de la région nord-ouest de la République dominicaine atteste du potentiel économique que recèlent les départements haïtiens voisins.
 - Les ménages les plus pauvres de ces deux départements ne pourront pas sortir du cycle de pauvreté, ni profiter de l'activité économique, s'ils ne peuvent investir davantage dans leurs ressources humaines, et spécialement dans l'éducation. Mais tant que les ménages seront confrontés à la faim, les enfants abandonneront l'école soit parce que leur famille ne peut pas payer les frais de scolarisation soit pour travailler (75 pour cent des élèves du Nord et 67 pour cent de ceux du Nord-Est abandonnent l'école au cours du premier ou du deuxième cycle). La durée moyenne de scolarisation dans les deux départements est de 7,3 ans. Dix pour cent des filles âgées de 5 à 9 ans et 33 pour cent des filles âgées de 10 à 14 ans font partie de la population active et ne fréquentent donc pas l'école¹⁶.
20. Ces mêmes dynamiques se retrouvent plus fréquemment dans les ménages dirigés par une femme, où le revenu est plus bas (au niveau national, le revenu annuel d'un ménage dirigé par un homme était de 20 773 gourdes en 1996, contre 13 391 gourdes pour un ménage dirigé par une femme¹⁷).
21. En général, dans le nord du pays, la période de soudure est particulièrement difficile entre juin et novembre. Mais il est fréquent d'enregistrer des périodes de vulnérabilité tout au long de l'année à cause des variations microclimatiques. Ceci affecte les revenus du ménage au point que des parents n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école à la rentrée, laquelle coïncide avec une période de vulnérabilité nutritionnelle. Dans ces cas, la présence d'une cantine scolaire encourage les parents à envoyer leurs enfants à l'école dès la rentrée.

PRIORITES DU GOUVERNEMENT ET POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'INSECURITE ALIMENTAIRE

Politiques générales

22. La priorité du nouveau gouvernement est "d'atteindre un niveau de croissance qui soit en synergie avec le développement humain. Ceci doit permettre à l'être humain d'avoir accès

¹⁶ Revue sectorielle santé, Agence canadienne de développement international (ACDI), 1999.

¹⁷ ADRA, Tucson, 1997.



à l'éducation [...] et de jouir de ses libertés politiques, économiques et sociales, dans la dignité et le respect des droits de tous."¹⁸

23. Parmi les grands axes prioritaires d'action, on notera:

- **La mise en œuvre du Plan national de l'éducation:** amélioration de l'infrastructure, scolarisation universelle, élaboration de programmes d'enseignement et formation des enseignants, mise en place de programmes de santé-nutrition (si possible constitué de produits haïtiens), formation massive des parents en matière de santé/nutrition, alphabétisation des adultes.
- **L'accès aux soins de santé primaires pour tous; réduire la mortalité et la morbidité, promouvoir la santé des groupes les plus vulnérables —enfants et femmes:** dans le domaine nutritionnel, l'action du gouvernement tend à ce que les populations les plus à risque (femmes enceintes, enfants d'âge préscolaire et scolaire) bénéficient d'une alimentation complémentaire adéquate; elle prévoit également la distribution de vermifuges à tous les écoliers. Par ailleurs, un programme d'amélioration de la santé génésique et de l'hygiène publique sera mis en œuvre¹⁹.
- **La poursuite et la relance de la production nationale, en particulier de l'agriculture, ainsi que la restauration et la protection de l'environnement:** maîtrise de l'eau, réforme agraire, formation, structuration des filières, appui à la commercialisation, et restauration et protection des bassins versants.
- **La réalisation de travaux d'infrastructure pour désenclaver les sections communales, en utilisant des techniques à haute intensité de main-d'œuvre:** ceci permettra une participation effective de la population au développement économique et social du pays.

Politiques de sécurité alimentaire

24. Les politiques de Haïti sur la sécurité alimentaire préconisent, au niveau de:

- **L'accès:** i) augmentation des revenus (programmes vivres-contre-travail [VCT]; micro-crédit et micro-entreprises; appui au secteur informel); ii) promotion de la concurrence et affaiblissement tant des oligopoles et des monopoles que de la cartellisation des importations.
- **L'utilisation biologique:** i) lutte contre les maladies "nutritionnelles", contre la rougeole, la diarrhée infantile et programme de contrôle de la tuberculose et du VIH/SIDA; ii) extension des programmes de planification familiale; iii) surveillance et compléments nutritionnels; iv) accès aux micronutriments (fer, acide folique, vitamine A; iode).

25. Les engagements pris par Haïti à Rome sur la sécurité alimentaire portent sur sept domaines spécifiques:

- i) les conditions générales d'un développement économique et social propice à la réalisation de la sécurité alimentaire;
- ii) l'élimination de la pauvreté et l'accès à une nourriture adéquate et suffisante;

¹⁸ Organisation Fanmi Lavalas, Investir dans l'humain, Programme économique et social 2001–2006, novembre 2000.

¹⁹ Commission technique de santé, Commission chargée de la transition entre les Gouvernements Préval et Aristide, Proposition d'un programme d'action pour les cent premiers jours du Gouvernement d'Aristide — secteur santé, février 2000.



- iii) l'accroissement durable de la production alimentaire;
 - iv) la contribution du commerce à la sécurité alimentaire;
 - v) la préparation, la prévention et la réponse aux situations d'urgence alimentaire;
 - vi) un investissement optimal dans les ressources humaines, les capacités de production durables et le développement rural;
 - vii) la coopération pour l'exécution et le contrôle du Plan d'action.
26. Ces engagements ont fait l'objet d'un rapport détaillé sur l'application du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation jusqu'à fin 1997 (CNSA, 1998).
27. Ces priorités gouvernementales recourent parfaitement deux des trois axes stratégiques prioritaires pour le développement d'Haïti identifiés dans le bilan commun de pays et développés dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, où le système des Nations Unies a un avantage comparatif:
- Éducation pour tous, valorisation des ressources humaines, et accès aux services sociaux de base. Parmi les thèmes spécifiques: formation professionnelle, promotion de l'emploi productif, population, santé, et culture de la paix.
 - Sécurité alimentaire, développement rural, et protection de l'environnement et des ressources naturelles.
28. Vu ses faibles capacités financières et administratives, Haïti ne subventionne ni son agriculture ni l'importation et la distribution de denrées alimentaires importées; il n'existe non plus de programme de coupons d'alimentation. Par contre, le gouvernement prévoit la distribution journalière d'un repas aux enfants des écoles.

Politiques d'aide alimentaire

29. L'aide alimentaire est utilisée à plusieurs fins. Le programme américain PL-480 Titre III est monétisé; les recettes provenant de la vente de blé, de farine de blé et de légumineuses servent à financer des projets établis conjointement par les Gouvernements haïtien et américain. Il en va de même pour l'aide du Canada et du Japon. L'aide de la France a, par le passé, été monétisée par le biais d'une ONG française (Action contre la faim) et le produit des ventes a été utilisé pour le financement de petits projets.
30. Une autre partie de l'aide alimentaire est distribuée directement à des bénéficiaires, essentiellement les écoliers et les bénéficiaires de programmes de nutrition (enfants âgés de 6 à 59 mois, femmes enceintes et mères allaitantes, et tuberculeux). Ces programmes sont financés principalement par l'USAID, l'Union européenne, et le PAM. L'aide est également utilisée dans le cadre de programmes VCT. Une évaluation de ces programmes effectuée pour le compte de la CNSA a conclu que l'aide permettait la réalisation de travaux pertinents pour la plupart, mais de qualité moyenne et parfois peu durable; par ailleurs, l'entretien des ouvrages réalisés laissait souvent à désirer en particulier quand les modalités d'encadrement technique n'avaient pas été établies. Les paiements en aliments posent certains problèmes d'ordre administratif mais permettent de mieux cibler les bénéficiaires²⁰. On notera que les problèmes identifiés ci-dessus ne sont pas nécessairement spécifiques à l'aide alimentaire en tant que telle. Les mêmes remarques ont été faites au sujet des programmes d'urgence visant l'atténuation de la pauvreté quand bien même les salaires étaient payés en espèces (Charlier, 1998).

²⁰ Évaluation des programmes vivres-contre-travail, Note de synthèse No 4, CNSA, Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural, octobre 1999.



31. **Politiques et mécanismes de monétisation.** Ces dernières années ont vu une amélioration notoire et constante de l'administration de la monétisation de l'aide alimentaire en Haïti. Celle-ci fait l'objet d'une coordination étroite entre bailleurs de fonds et le Bureau de gestion des programmes d'aide au développement (BGPAD), organe étatique autonome de coordination et de gestion pour la monétisation de l'aide alimentaire. Le PAM encourage ses partenaires à adhérer aux mécanismes définis: livraisons programmées par type de produit et effectuées en temps utile et approche souple quant aux modalités administratives de monétisation. Haïti pourrait d'ailleurs fournir un appui technique à d'autres pays souhaitant améliorer ou mettre en place un système de coordination des aides monétisées.
32. **Politique relative à l'aide alimentaire "projet".** Le gouvernement n'est pas favorable à une approche-projet, non articulée. Il préconise une approche-programme, tant pour ce qui touche à la monétisation des vivres que pour ce qui est des distributions directes aux bénéficiaires. Le gouvernement appuie donc l'approche-programme du PAM qui lui permet d'intensifier son aide aux plus vulnérables en recourant à divers types d'intervention pour une couverture de services plus efficace. Le gouvernement est favorable, en attendant une amélioration générale de la situation économique du pays, à une aide alimentaire ciblée, atteignant directement les plus vulnérables et contribuant à diminuer leur insécurité alimentaire.
33. **Politiques d'aide alimentaire relatives aux situations d'urgence.** Le gouvernement a mis en place une cellule de prévention des risques et de réaction aux catastrophes (DPC), appuyée par le PNUD, le PAM et d'autres organismes des Nations Unies ainsi que par d'autres partenaires. Cette structure a fait des progrès notables ces deux dernières années en ce qui concerne la préparation et la gestion de catastrophes. La performance du PAM pendant la sécheresse dans le Nord-Est et après les inondations dans le Nord a incité les autorités locales à réutiliser l'approche mise en place en coordination avec le PAM. L'approche et la présence décentralisées ainsi que la délégation de pouvoirs au bureau auxiliaire de Cap-Haïtien permettent de maîtriser ce type d'urgence.

EVALUATION DU PROGRAMME DU PAM

34. Les éléments d'évaluation du programme de pays et des activités décrits ci-dessous se basent sur l'examen à mi-parcours réalisé par le gouvernement et le bureau du PAM en Haïti en septembre 2000 ainsi qu'à l'évaluation à mi-parcours du programme du PAM en Haïti, effectuée en janvier 2001 (WFP/EB.3/2001/6/7). Le PAM a également utilisé un certain nombre d'évaluations réalisées ces deux dernières années: rapport d'évaluation du programme de sécurité alimentaire de l'USAID (janvier 2000 et mai 2001), évaluation des cantines scolaires (effectuée par le RESAL pour l'Union européenne, évaluation interne par le gouvernement) (2000), évaluation des programmes VCT par le CNSA (octobre 1999), évaluation du programme santé de l'ACDI-Canada (1999).

Efficacité du ciblage

35. Les deux évaluations effectuées par le PAM ont observé que l'assistance du PAM cible en général bien les populations les plus démunies, en particulier les enfants et femmes. Dans l'activité portant sur l'infrastructure et la production agricole, les projets sont définis par les communautés de manière participative, mais les bénéficiaires pourraient être mieux ciblés. Par ailleurs, certaines opportunités pour les femmes de participer aux prises de décisions ne sont pas mises à profit.



36. Les projets du gouvernement appuyés par le PAM ne connaissent pas assez l'environnement socio-organisationnel des femmes, les formations dispensées ne tiennent pas suffisamment compte de la problématique hommes-femmes et les effets des projets sur le statut des femmes et des filles scolarisées ne sont pas suffisamment évalués. Des améliorations sont en cours ou prévues (plan d'action, étude qualitative sur la participation des femmes aux comités de gestion, programme de formation à l'intention des personnels du PAM et de contrepartie ainsi que des bénéficiaires, étude sur l'impact de la relation entre cantines scolaires et fréquentation des filles à l'école). Dans le domaine des cantines scolaires, les interventions complémentaires du PAM (réchauds améliorés, latrines, etc.) seront concentrées en priorité sur les écoles de filles.
37. Tous ces efforts seront poursuivis durant le prochain cycle de programmation. Pour cela, il est indispensable que les moyens nécessaires soient mis à disposition.

Impact

38. L'évaluation confirme que les objectifs du programme de pays sont globalement compatibles avec la politique du PAM définie dans le document de référence "Favoriser le développement". Le programme de pays en cours apparaît rationnel et bien fondé, tant dans ses objectifs principaux que dans les types d'activités réalisées; il est en harmonie avec les politiques du gouvernement. En ce qui concerne la problématique hommes-femmes, dans le projet éducation, les filles représentent 50 pour cent des bénéficiaires. Dans le projet santé/nutrition, 65 pour cent des enfants bénéficiant de l'aide du PAM sont des filles. Dans tous les projets, les vivres fournis sont enrichis et des milliers de femmes ont été formées dans divers domaines liés à la nutrition.

Points forts et faiblesses de la mise en oeuvre

39. Les principales faiblesses relevées dans les différentes évaluations sont décrites ci-dessous:
- Hormis l'activité cantines scolaires réalisée par le Ministère de l'éducation nationale, les autres ministères n'ont pas pu remplir les obligations budgétaires prévues au titre des activités. Faute de ressources financières et humaines, la mise en oeuvre a été plus lente, et l'encadrement technique défaillant, le suivi a manqué d'efficacité et les intrants complémentaires souvent essentiels pour certains travaux ont fait défaut.
 - L'insuffisance des infrastructures routières et du secteur logistique en général crée des problèmes logistiques que le PAM maîtrise, mais des risques de problèmes d'approvisionnement subsistent.
 - Le suivi et l'évaluation de l'impact sont à améliorer (voir par. 43 ci-dessous).
 - Les fonctionnaires du PAM n'ont pas toujours toute la formation requise dans certains domaines tels que la problématique hommes-femmes, ou le suivi et l'évaluation de l'impact.
40. Les évaluations ont mis en évidence les points forts ci-dessous:
- Concertation et coordination étroite avec les ministères, les bailleurs de fonds et autres partenaires (ONG et organismes des Nations Unies).
 - Meilleure gestion des ressources attestée par la réduction importante des pertes après livraison, qui sont passées de 12 pour cent en 1998 à 0,5 pour cent en 2000.



- Meilleure utilisation des produits fournis (formation en matière de préparation des aliments, production de biscuits ayant permis d'accroître la consommation des produits, qui est passée de 5 à 95 pour cent).
- Meilleure intégration grâce aux "passerelles" établies entre les projets et aux multiples actions de partenariat entreprises autour du thème de l'amélioration de l'éducation et de son environnement.
- Démarrage d'un appui à la cartographie en concertation avec d'autres partenaires (par exemple CNSA, FAO, Union européenne).
- Décentralisation effective des opérations du PAM et de leur gestion (ouverture d'un bureau auxiliaire à Cap-Haïtien) et rôle que ce bureau auxiliaire serait appelé à jouer dans le cadre de partenariats tels que définis dans le Plan-cadre.

Coût-efficacité

41. En 2000 le PAM a monétisé 980 tonnes de blé (1 pour cent de l'aide alimentaire monétisée) fournies par le Gouvernement canadien en appui aux activités scolaires et sanitaires (aucune monétisation en 1998 et 1999). Les fonds ont été déposés en devises pour maintenir la valeur réelle du don. Un plan d'utilisation a été arrêté en concertation avec l'ACDI et les autorités haïtiennes. Des problèmes importants de mise en œuvre affectant tous les partenaires ont retardé le déboursement des fonds.
42. Avant 1999, le PAM était confronté à des pertes très importantes de farine de blé; en effet, celle-ci, utilisée pour la fabrication du pain servi dans les écoles, se détériorait dans le temps. En concertation avec les donateurs, le gouvernement et les Moulins d'Haïti (MDH), le PAM livre depuis 1999 du blé aux MDH et cette entreprise privée met à la disposition du PAM les quantités nécessaires de farine au fur et à mesure des besoins. Les MDH ont même parfois avancé des quantités de farine en attendant la mise à disposition du blé par le donateur. Cette approche a éliminé totalement les pertes et assure un approvisionnement régulier en produits de bonne qualité.

Impact de l'aide alimentaire sur la production agricole et les marchés

43. L'aide alimentaire du PAM fournie dans le cadre institutionnel des écoles et des centres de santé n'a aucun ou très peu d'effet négatif sur les marchés et/ou sur la production car les bénéficiaires ciblés n'ont en général pas accès à une nourriture en quantité suffisante. En revanche, dans le cadre de l'activité concernant l'infrastructure et la production agricole, les bénéficiaires vendent une partie des vivres qui leur sont octroyés en paiement de leur travail. Néanmoins, les quantités sont marginales. Le projet, en conformité avec les recommandations sur les projets VCT, module les activités en fonction du calendrier agricole et essaie de réduire le nombre de distributions.

Suivi et rapports d'activité

44. Les missions ont noté les efforts déployés par le bureau du PAM en Haïti en ce qui concerne les visites de terrain et les rapports périodiques (établis suivant le plan des rapports normalisés) préparés ponctuellement chaque trimestre. Si les visites de terrain permettent d'avoir un suivi numérique satisfaisant, il a été recommandé de mettre un accent plus marqué sur l'aspect "évaluation de l'impact" en établissant un système logique de suivi-évaluation. Reconnaissant cette faiblesse, due en partie à la faiblesse des ressources humaines mises à disposition par le gouvernement, des mesures ont été prises pour améliorer le suivi-évaluation de l'impact. Entre autres, des études socio-économiques sont planifiées ainsi qu'un programme concret de suivi de l'impact des



activités. Ceci devra faire l'objet d'une attention soutenue dans le prochain programme de pays, aussi bien de la part du gouvernement que du PAM et de ses partenaires.

Conclusion

45. Le programme actuel est cohérent avec les objectifs de lutte contre la pauvreté et bien ciblé géographiquement. Il représente une nette amélioration par rapport aux projets mis en oeuvre dans le passé qui restaient confinés à leur secteur, sans liens entre eux. Le programme de pays, bien intégré aux priorités nationales, est aussi bien coordonné avec les actions des autres partenaires; il a permis de réagir avec souplesse à des situations d'urgence.

ORIENTATION FUTURE DE L'AIDE DU PAM

Groupes cibles et ciblage géographique

46. Dans la stratégie proposée, l'objectif principal est de permettre aux plus vulnérables de subvenir à leurs besoins alimentaires à court terme, et d'investir dans le capital humain, aussi bien à court qu'à long terme, pour avoir l'espoir de sortir du cycle infernal de la pauvreté. Il est proposé d'atteindre par an, 250 000 bénéficiaires pour le programme fondamental et 60 000 bénéficiaires pour le programme supplémentaire (si les ressources sont disponibles). Les groupes ciblés en priorité seront les ménages les plus pauvres, en particulier les femmes et les enfants les plus démunis, dans les zones prioritaires définies par le gouvernement et le PAM ainsi que par les organismes des Nations Unies, à savoir les départements du Nord, du Nord-Est et certaines zones très marginales de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. Ces régions souffrent d'une insécurité alimentaire chronique et ne sont pas couvertes par des programmes d'appui d'autres partenaires. Cette insécurité alimentaire est régulièrement exacerbée en période de disette et de catastrophes naturelles.

Principaux domaines d'aide

47. Les objectifs 1,2,4 et 5 de la politique visant à favoriser le développement proposés dans cette stratégie rejoignent les axes stratégiques prioritaires retenus dans le bilan commun de pays et le Plan-cadre pour Haïti:
- **Axe 1:** éducation pour tous, mise en valeur des ressources humaines;
 - **Axe 6:** intégration de la lutte contre la pauvreté dans la problématique hommes-femmes, les politiques et les actions d'amélioration du niveau et de la qualité de vie;
 - **Axe 7:** développement rural durable et sécurité alimentaire, protection et valorisation des ressources de l'environnement et utilisation durable de l'espace.
48. De plus, en accord avec le gouvernement, le PAM apportera son appui dans les cas suivants:
- Activités rentrant dans le cadre des objectifs et priorités définis par le gouvernement.
 - Engagement ferme (en termes budgétaires et de ressources humaines) du gouvernement et des ministères techniques concernés et/ou des partenaires.
 - Renforcement de l'engagement du PAM et de ses partenaires en faveur des femmes.



- Activités s'inscrivant dans un partenariat large et opérationnel, que cela soit avec les autorités locales, les organismes des Nations Unies, les ONG ou la société civile.
 - Concentration géographique, permettant de dégager des synergies entre activités, de réduire le coût de livraison grâce à des économies d'échelle et de concentrer les activités de suivi-évaluation, jugées essentielles pour obtenir un impact.
49. Conformément aux recommandations figurant dans l'évaluation du programme de pays, le prochain programme de pays poursuivra et consolidera les actions menées pour combattre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en Haïti.

Domaine proposé — Femmes et enfants vulnérables: éducation et nutrition

50. Ce domaine d'aide répond aux objectifs 1 et 2 de la politique visant à favoriser le développement. Son objectif à long terme est: i) de contribuer à réduire la malnutrition chez les groupes les plus vulnérables; ii) de réduire le coût d'opportunité de la participation et de la fréquentation scolaire (dans le sens large du terme); et iii) d'appuyer les actions des partenaires oeuvrant pour la réinsertion dans la société de groupes très vulnérables (enfants de rues par exemple) par des actions éducatives et sociales de proximité.
51. Ce domaine d'aide visera en particulier à: i) inciter les femmes enceintes à fréquenter les centres de santé dès le début de leur grossesse pour améliorer leur prise de poids et donc le poids des enfants à la naissance et réduire la mortalité due à la malnutrition des enfants de moins de 2 ans; ii) développer à grande échelle tous les moyens de communication et de formation des groupes vulnérables dans les domaines de la santé, la nutrition, l'hygiène, la santé génésique, et les droits des femmes et des enfants; iii) encourager une fréquentation scolaire régulière, et en particulier chez les filles, par le biais d'actions structurantes (santé scolaire, infrastructure, formation); et iv) appuyer les actions des partenaires s'occupant de la resocialisation et de l'éducation des enfants des rues et d'autres catégories d'enfants abandonnés, groupes particulièrement vulnérables.

Domaine proposé — Aménagement de bassins versants: protection et production

52. Ce domaine d'aide répond à l'objectif 5 de la politique visant à favoriser le développement. Dans les régions de montagne, qui couvrent près des deux tiers du territoire, la dégradation des sols est particulièrement préoccupante. Une gestion participative de l'espace rural, avec une véritable responsabilisation des occupants, contribuera à enrayer ce processus. L'engagement des organismes des Nations Unies dans ce domaine est tributaire d'une volonté politique du gouvernement, qui devra se manifester par une allocation budgétaire en rapport avec l'ampleur du problème de dégradation des ressources naturelles du pays et par l'adoption préalable d'un plan d'aménagement du territoire. Un plaidoyer du système des Nations Unies pourrait aider le gouvernement à prendre ces mesures.
53. Dans le cadre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le système des Nations Unies en général et le PAM en particulier se sont fixés comme objectif à long terme de contribuer à la sécurité alimentaire de la population dans le cadre d'un développement rural durable. Compte tenu de son expérience de terrain dans le monde rural, et pour renforcer l'impact de son intervention, le système des Nations Unies concentrera une grande partie de ses efforts sur une zone géographique spécifique, en particulier dans le Nord-Est où le PAM et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) sont déjà présents.



54. Les éléments du Plan d'action pour l'environnement relatifs à ce sous-secteur ont été officiellement approuvés par le gouvernement. L'approche en cours de validation préconise: i) la sélection des bassins versants prioritaires en fonction de leur potentiel économique, de la taille des populations qui y vivent et de leur position stratégique; ii) la participation des communautés rurales; iii) la planification décentralisée et intégrée de la gestion des bassins versants dans le cadre d'une planification plus large de développement du secteur agricole, elle-même intégrée dans un programme de développement global; et iv) la responsabilisation des habitants de ces bassins versants grâce à l'élaboration participative de plans de gestion décentralisés et intégrés à tous les niveaux administratifs.
55. Dans le cadre d'une action concertée avec tous ses partenaires, dont les communautés des bassins versants retenus, le PAM contribuera à la mise en place d'une gestion intégrée et participative de trois bassins versants, dont un frontalier avec la République dominicaine, pour une meilleure occupation de l'espace. Cette gestion intégrée comportera l'élaboration de plans de développement locaux sur une base participative et la mise en œuvre de ces plans à partir de 2003. Dans ses activités, le PAM mettra l'accent sur la parité hommes-femmes. Selon le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, l'impact concret visé avant fin 2006 est d'augmenter le couvert végétal d'au moins 20 pour cent, de régulariser le régime hydrique des rivières et de diminuer progressivement les débits solides qu'elles charrient.

Domaine proposé —Atténuation des catastrophes: préparation et réponse

56. Ce domaine d'aide répond à l'objectif 4 de la politique visant à favoriser le développement. Étant donné l'effet dramatique des catastrophes naturelles sur la sécurité alimentaire des groupes ciblés par l'action du PAM, il est important d'engager des ressources pour, dans un premier temps, prévenir les risques majeurs et répondre aux besoins les plus pressants, aussi bien au niveau des ménages que de la communauté et de son infrastructure.
57. Ce domaine d'aide contribuera à réduire les risques auxquels sont exposées les populations les plus vulnérables en cas de catastrophes naturelles, aussi bien en zone rurale que dans les quartiers défavorisés des villes des régions ciblées. En particulier, il faudra appuyer des actions visant à améliorer l'environnement des quartiers les plus défavorisés avant les périodes de pluie (nettoyage des canaux d'irrigation et de drainage, renforcement des digues de protection, nettoyage des immondices dans les zones basses, très sujettes aux inondations en période de pluie et surtout lors de cyclones).
58. Ces projets seront planifiés pour la période précédant des cyclones et mobiliseront les communautés. Ils ne seront mis en œuvre que si les ressources financières et humaines et l'encadrement technique sont mis à disposition par les différents partenaires, en particulier le gouvernement. Au moment des catastrophes, les activités de réparation/reconstruction pré-programmées seront immédiatement mises en œuvre. Ceci permettra aux personnes les plus vulnérables de ne pas perdre leurs actifs et de bénéficier d'une sécurité alimentaire minimum pendant une période critique de leur vie.

Intégration des domaines d'aide

59. L'expérience du programme de pays montre l'utilité d'une intégration des activités entre elles mais également les difficultés qu'elle pose. La démarche du PAM et du gouvernement consistant à utiliser l'école comme pôle de développement d'une communauté, mérite d'être poursuivie et élargie: par exemple, on notera l'engagement pris par les Ministères de la santé et de l'éducation nationale, en concertation avec divers partenaires, dont le PAM, d'intégrer les questions concernant la santé/nutrition aux activités scolaires. Enfin, la



volonté du PAM et d'autres partenaires d'acheter des produits au niveau micro-local pour les utiliser directement dans les écoles permet d'établir un lien entre l'activité de production familiale et la consommation de repas par les enfants.

60. Les activités permettront également, par le biais des réseaux institutionnels, de répondre aux urgences qui frappent régulièrement Haïti (sécheresses, inondations, cyclones). Par contre, il est difficile d'intégrer dans les projets VCT les femmes sans ressources et mal nourries identifiées dans les centres de santé. Ceci est dû en partie aux faiblesses administratives et davantage d'efforts devront être déployés pour résoudre ces difficultés.

Possibilités de programmation conjointe avec d'autres organismes

61. La programmation conjointe avec divers partenaires est déjà une réalité expérimentée pendant le premier cycle de programmation. Par exemple, la FAO et le PAM travaillent ensemble avec des communautés pour restaurer un bassin versant et le rendre productif de manière durable. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le PAM collaborent dans le domaine de la santé génésique et de la nutrition. Les occasions de réaliser des projets conjoints augmenteront durant le prochain cycle de programmation grâce au processus du bilan commun de pays et du cadre stratégique d'assistance au développement d'Haïti dans lesquels le PAM a participé très activement. Ce processus a permis aux partenaires d'identifier des possibilités de synergie. Des actions conjointes seront menées dans tous les domaines d'intervention.

Modalités de l'aide du PAM

62. Étant donné les groupes cibles et les zones d'intervention ainsi que la faible capacité locale de produire des excédents alimentaires, l'importation de vivres adaptés aux goûts locaux restera le meilleur moyen d'assurer une sécurité alimentaire minimum aux bénéficiaires. Le PAM se propose d'encourager l'achat de produits au niveau micro-local quand cela sera possible techniquement et financièrement sans perturber le marché local et quand cela stimulera la production locale. Cette possibilité est discutée depuis deux ans avec des partenaires tels que l'Union européenne, le Canada (ACDI), la FAO et certaines ONG. Par ailleurs, des possibilités d'achat existent en République dominicaine, utiles en cas de catastrophes naturelles quand le PAM et ses partenaires peuvent avoir à acheter des vivres rapidement.

Allocation des ressources

63. Il est proposé d'allouer 74 pour cent des ressources à l'éducation et à la nutrition, 15 pour cent à l'environnement et 11 pour cent à la prévention et à l'atténuation des effets des catastrophes. Le niveau de ressources mises à disposition par le PAM dépendra des ressources fournies par le gouvernement et les autres partenaires. L'expérience des trois dernières années démontre qu'une part substantielle de l'enveloppe requise peut être absorbée dans le cadre de partenariats actifs.

Conséquences de l'harmonisation

64. Il est prévu que le programme de pays actuel se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2002. Néanmoins, le PAM et le gouvernement proposent au Conseil d'administration de le raccourcir légèrement pour que le prochain programme de pays débute au quatrième trimestre de 2002. Ceci permettrait de mieux harmoniser les programmes du système des Nations Unies et de faire concorder le démarrage du programme avec le début de l'année scolaire 2002/03. L'impact sur les ressources du programme actuel serait relativement minime.



PARTENARIATS

65. Il est prévu d'intensifier les partenariats déjà existants pour renforcer encore l'impact des actions destinées aux populations cibles. La préparation du bilan commun de pays et du Plan-cadre a permis à chaque organisme des Nations Unies de s'engager à appuyer de manière concrète les actions des autres institutions. En particulier, les interventions du PAM ont suscité l'intérêt du FNUAP, de l'UNICEF, de la FAO, de l'OMS et du FENU. Le PNUD, si ses ressources le lui permettent, appuiera également certaines actions cadrant avec ses activités. De son côté, le PAM encouragera, dans la mesure du possible, les actions des autres partenaires. En particulier, si les ressources sont disponibles, le PAM appuiera la coordination résidente dans le cadre de ses activités.
66. Le gouvernement sera le maître d'oeuvre du programme de pays et devra donc prévoir les ressources budgétaires et humaines nécessaires. Il pourra compter sur des partenariats tripartites là où ses ressources ne lui permettent pas d'intervenir.
67. Quelques exemples concrets de collaboration prévue dans le cadre du système des Nations Unies: i) FAO: appui technique pour le développement de bassins versants; ii) FNUAP, OPS/OMS et UNICEF: appui technique pour le suivi/évaluation, participation à la formation et sensibilisation des femmes aux différents projets; iii) FENU: encadrement technique et intrants pour l'infrastructure rurale. Le PAM, en partenariat avec la FAO, la BID et l'Union européenne, appuie les efforts du gouvernement dans le domaine de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité.
68. Quelques exemples concrets de partenariats prévus avec des ONG, sur la base du travail conjoint déjà mis en oeuvre: i) Caritas nationale et diocésaine: encadrement et financement de projets conjoints; ii) Haïti Outreach: encadrement technique pour les infrastructures rurales; iii) Pan American Development Foundation: cofinancement, encadrement technique et intrants non alimentaires pour l'aménagement de bassins versants d'infrastructures rurales et de pépinières; iv) Action contre la faim: appui technique pour le travail avec les enfants des rues; et v) Acadie Haïti: ressources humaines pour la formation des bénéficiaires.
69. Le PAM travaille également en étroite collaboration avec les bailleurs de fonds et reste à leur disposition pour des opérations bilatérales ou pour des projets d'intérêt mutuel dans le cadre du programme de pays. Le PAM continuera à participer à la coordination de certains thèmes (politiques et/ou opérationnels) et la mènera dans certains cas. Exemples de partenariats: i) USAID: amélioration de la qualité de l'éducation, santé/nutrition; ii) Union européenne: politique et stratégie concernant les cantines scolaires, financements pour la formation, la santé scolaire, et pour le développement d'une stratégie d'achats locaux; iii) Canada: ressources financières pour l'implantation de projets de micronutriments au niveau national, projet de fonds de développement social.
70. Le PAM a également développé ses efforts de partenariats avec le secteur privé et compte les poursuivre, en particulier pour créer des emplois: transformation de produits alimentaires (préparation de pain, biscuits locaux), fabrication artisanale de réchauds améliorés, distribution de gaz et de kérosène.

PRINCIPAUX PROBLEMES ET RISQUES

71. Le risque le plus important pour une bonne mise en oeuvre de la stratégie serait une instabilité politique ou une stabilité politique sans droits de la personne, ce qui nuirait à une



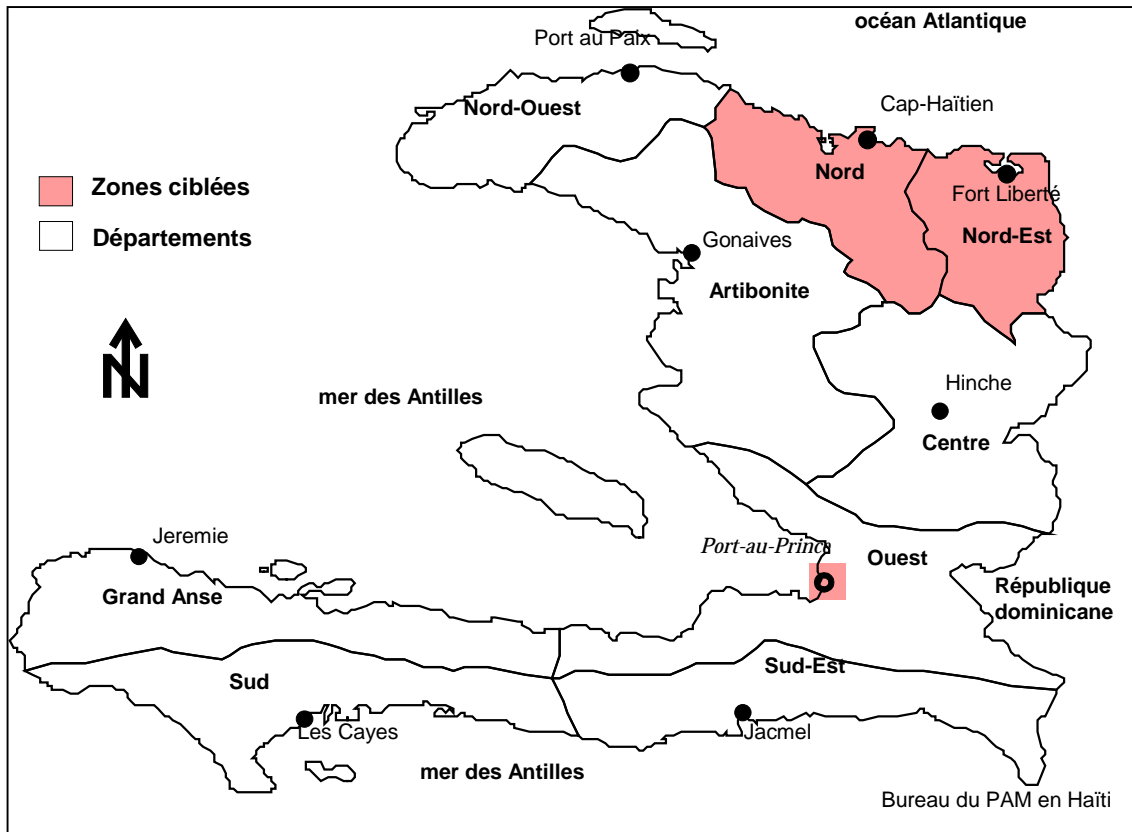
croissance économique indispensable pour créer des emplois et augmenter les recettes fiscales permettant au gouvernement de contribuer plus largement au financement du développement du pays en général, et du programme de pays du PAM en particulier. Une croissance économique devrait faire baisser la demande d'aide alimentaire pour des projets de type socio-humanitaire. De plus, une instabilité pourrait retarder la mise en œuvre de l'assistance du PAM.

72. Il est également important que le PAM puisse disposer d'une part d'un budget suffisant, particulièrement pour l'appui opérationnel et d'autre part d'un personnel qualifié et formé pour la mise en œuvre des différentes activités.
73. En cas de catastrophe naturelle grave, le manque ou le peu de fiabilité des informations, des données et de la surveillance de la vulnérabilité peuvent retarder une réponse à des problèmes d'insécurité alimentaire ponctuels et géographiquement circonscrits. Néanmoins, ce risque est relativement limité en raison de la présence d'agents du PAM et d'autres partenaires sur le terrain.
74. Il n'est pas raisonnable de penser qu'Haïti pourrait porter ses besoins d'aide alimentaire à un seuil inférieur à 100 000 tonnes au cours des trois à cinq prochaines années. Tributaire de cette aide, Haïti pâtirait d'éventuelles diminutions des stocks au niveau mondial et donc d'une réduction de l'aide alimentaire à l'échelle globale. Les politiques liées à la mondialisation sont également un facteur de fragilisation et d'insécurité alimentaire.
75. L'aide alimentaire en Haïti a montré qu'elle est efficace quand elle fait partie intégrante d'un cadre de programmation où les intrants nécessaires sont mis à disposition. Haïti a besoin d'une aide alimentaire en raison de sa situation socio-économique dramatique et d'un déficit alimentaire structurel et chronique affectant surtout les ménages les plus pauvres. A court et moyen termes (2001–2006), l'aide alimentaire du PAM distribuée directement aux bénéficiaires dans le cadre de la stratégie développée ci-dessus est la meilleure réponse aux problèmes d'insécurité alimentaire des groupes vulnérables ciblés dans les zones d'intervention retenues.



ANNEXE

CIBLAGE GÉOGRAPHIQUE



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACDI	Agence canadienne de développement international
ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
ADRA	Association adventiste de secours et de développement
BGPAD	Bureau de gestion des programmes d'aide au développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BRH	Banque de la République d'Haïti
CNSA	Coordination nationale pour la sécurité alimentaire
DPC	Direction de la protection civile
EBC	Étude du budget de consommation des ménages
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
IHSI	Institut haïtien de statistique et d'informatique
MDH	Moulins d'Haïti
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RESAL	Réseau européen de sécurité alimentaire
TEC	Tonnes en équivalent céréales
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VCT	Vivres-contre-travail
VIH/SIDA	Virus d'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise

